

FERMETURE du parc de la Gatineau aux motoneiges



*Aidez-nous à protéger les ressources
naturelles du parc de la Gatineau*

La pratique de la motoneige à des fins récréatives n'est plus permise dans les limites du parc de la Gatineau à compter de l'hiver 2011-2012. La motoneige a été éliminée progressivement dans le respect du mandat de conservation du Parc, comme le précise le *Plan directeur du parc de la Gatineau* (2005).

Protégeons la faune et la flore du Parc

Le parc de la Gatineau est le parc de conservation de la capitale. Il abrite une riche biodiversité ainsi que de nombreux habitats et écosystèmes protégés. On y dénombre aussi plusieurs espèces en péril.

Le sentier de motoneige se trouvait dans la zone de conservation intégrale où la conservation de la nature est la priorité.

Afin de minimiser les conséquences des activités récréatives sur l'intégrité écologique du Parc et d'assurer la santé et la sécurité de la faune, la pratique de la motoneige n'est plus permise à l'intérieur des limites du Parc.

Le processus à ce jour

La Commission de la capitale nationale (CCN) collabore avec les parties intéressées depuis plusieurs années dans le but d'établir la meilleure approche pour éliminer progressivement la pratique de la motoneige dans le parc de la Gatineau.

Ces initiatives ont été mises en œuvre :

- Depuis cinq ans, les permis d'accès aux terrains délivrés par la CCN à l'Association des motoneigistes du Pontiac comportent un avis sur la cessation de la pratique de la motoneige dans le Parc.
- Pour assurer une transition progressive, la CCN a accepté de reporter l'interdiction de la motoneige dans le parc de la Gatineau de l'hiver 2008-2009 à l'hiver 2011-2012.
- La CCN a appuyé les organismes de motoneigistes dans leur recherche d'autres sentiers de motoneige dans le même secteur. Les sentiers régionaux proposés empruntent des voies publiques municipales à l'extérieur du Parc.

La CCN compte sur la collaboration des parties intéressées pour que la fermeture du Parc aux motoneiges s'opère avec succès.

Renseignements :

Centre des visiteurs du parc de la Gatineau

Tél. : 819-827-2020

1-800-465-1867 (sans frais)

1-866-661-3530 (ATS sans frais)

capitaleducanada.gc.ca/gatineau

Gatineau Park **CLOSED** to Snowmobiles



*Please help protect the Park's
natural resources*

Recreational snowmobiling is not permitted within the boundaries of Gatineau Park as of the 2011–2012 winter season. Snowmobiling has been phased out to support the Park's conservation mandate, as established in the 2005 Gatineau Park Master Plan.

Protecting the Park's plants and wildlife

Gatineau Park is the Capital's conservation park. It has a rich biodiversity and many protected habitats and ecosystems. It is also home to a number of species at risk.

The snowmobile trail was located in the integral conservation zone, where the top priority is nature conservation.

In order to minimize the impact of recreational activities on the ecological integrity of the Park, and to ensure the health and safety of Park wildlife, snowmobiling is no longer permitted within the boundaries of Gatineau Park.

The process to date

The National Capital Commission (NCC) has collaborated with stakeholders over a period of several years to establish the best approach toward phasing out snowmobiling in Gatineau Park.

The following initiatives have been implemented.

- For the past five years, land access permits issued by the NCC to the Pontiac Snowmobile Drivers Association have included a notice regarding the cessation of snowmobiling in the Park.
- To ensure a gradual transition, the NCC agreed to postpone the banning of snowmobiles in Gatineau Park from winter 2008–2009 to winter 2011–2012.
- The NCC has supported snowmobiling associations in the search for alternative snowmobile trails in the area. The proposed regional trails follow municipal public roads outside of the Park.

The NCC depends on the collaboration of stakeholders to ensure the successful closure of the Park to snowmobiling.

Information

Gatineau Park Visitor Centre

Tel.: 819-827-2020

1-800-465-1867 (toll-free)

1-866-661-3530 (toll-free TTY)

canadascapital.gc.ca/gatineau